

Chasse de nuit au gibier d'eau : quels prélèvements en 2018-2019 ?

L'autorisation de chasser le gibier d'eau la nuit, à partir d'installations fixes, appelées huttes, tonnes ou gabions selon les régions, entraîne la tenue d'un carnet de prélèvement. Voici la synthèse des données des 60 huttes ayant effectué des prélèvements au cours de la saison de chasse 2018-2019.



28 nuits chassées en moyenne par installation

Dans la Marne, 164 huttes sont officiellement immatriculées et permettent ainsi à leur propriétaire de pratiquer la chasse de nuit. Au cours de la saison 2018-2019, 60 huttes ont chassé un total de 1705 nuits (+ 11%).

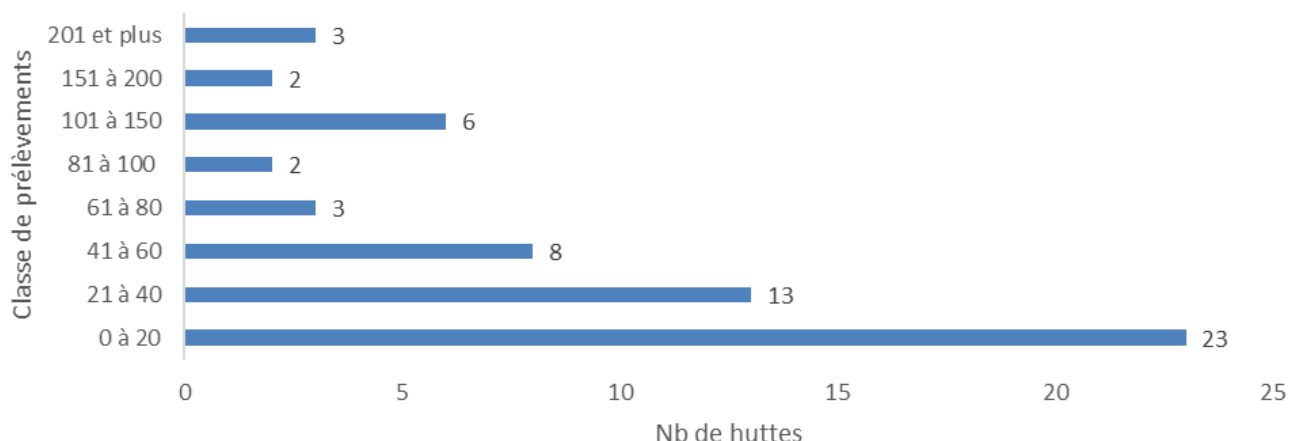
En moyenne, 28 nuits sont chassées par hutte utilisée (de 1 à 35 nuits pour les extrêmes).

60 % des huttes prélèvent moins de 40 oiseaux d'eau par saison

Les prélèvements totaux sur un peu plus de 5 mois de chasse s'élèvent à 3732 oiseaux d'eau (+31%). Le tableau moyen est de 2.2 pièces par nuit et près de 62 pièces par hutte chassée.

60 % des installations de nuit ne dépassent pas 40 prélèvements annuels et seulement 8 huttes atteignent plus de 100 pièces dans la saison.

Classe de prélèvements et huttes concernées (n=60) saison 2018-2019



Encadré : *En Bref*

164 numéros d'immatriculation de hutte dans la Marne

115 carnets de hutte retournés à la FDC soit 70 % :

55 huttes déclarées non chassées soit 48 %

60 huttes avec au moins un prélèvement soit 52%

3732 oiseaux d'eau prélevés parmi les espèces de canards, oies, limicoles et rallidés (+31%)

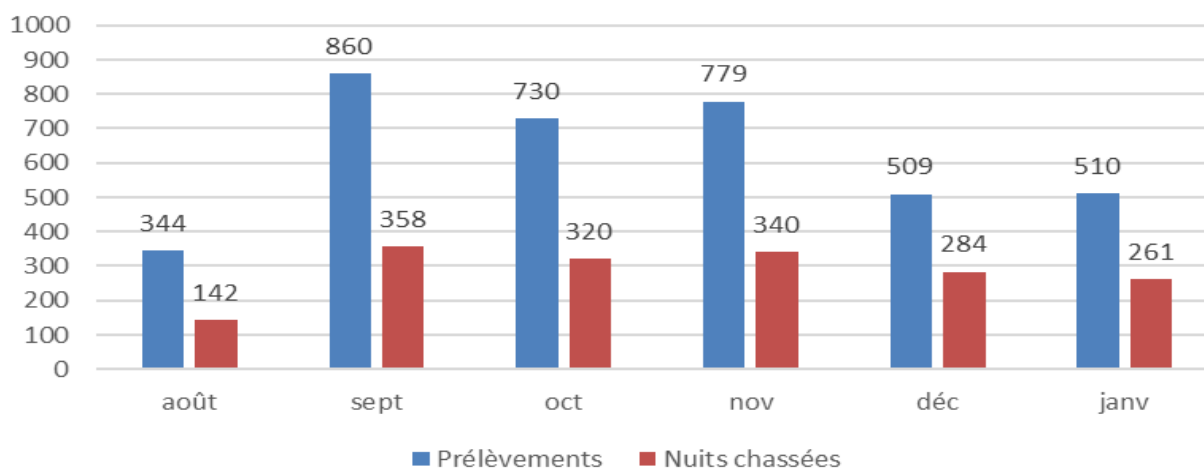
1705 nuits chassées (+11%)

Des prélèvements étalés sur la saison

Les prélèvements s'étalent équitablement tout au long de la saison de chasse au gibier d'eau.

A noter que seuls 10 jours sont chassés en août, ce qui en fait un mois plutôt favorable à la chasse du gibier d'eau au prorata des nuits chassées (2,4 oiseaux par nuit).

Répartition des prélèvements et des nuits chassées par mois saison 2018-2019



Canard colvert et sarcelle d'hiver, toujours les plus prélevés



Les 7 espèces de canards de surface représentent 90% du tableau de chasse.

Le canard colvert est l'espèce la plus prélevée avec plus d'un tiers des oiseaux (36%).

La sarcelle d'hiver avec 34% des prélèvements signe une augmentation de plus 65%.

Dans une bien moindre mesure le canard chipeau (8%) complète le podium en doublant pratiquement ses prélèvements de la saison dernière.

Les canards plongeurs ne représentent que 7% du tableau global. Les oies totalisent 2% du prélèvement et les rallidés moins de 1%.

Répartition des prélèvements par espèce - saison 2018-2019

